

## EVÈNEMENTS

# La Seine : un axe stratégique pour les chantiers Olympiques

Sous l'égide du préfet de la région d'Île-de-France, Michel Cadot, une convention de partenariat en faveur du recours à la logistique fluviale pour la construction du Village Olympique et Paralympique des JOP 2024 associant l'Etat, la SOLIDEO (représentée par Nicolas Ferrand, directeur général exécutif), HAROPA-Ports de Paris (représentée par Catherine Rivoallon, présidente du conseil d'administration de HAROPA-Ports de Paris) et Voies Navigables de France (représenté par Thierry Guimbaud, directeur général) a été signée le mardi 21 janvier 2020 à bord du bateau Le Tivano à l'escale d'Issy-les Moulineaux.



- Ports de Paris -  
Publié le 21 Janvier 2020

## Privilégier le transport sur la Seine : une solution verte et un atout logistique majeur pour mener à bien les chantiers Olympiques

A travers cette convention, l'Etat et les trois établissements publics affirment avec force la priorité donnée au transport fluvial pour l'approvisionnement en matériaux de construction et l'évacuation des déblais des chantiers du Village Olympique et Paralympique.

Situées en bordure de Seine sur les communes de Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine, les futures installations des JOP 2024 se veulent exemplaires tant sur la haute qualité environnementale des constructions que sur le recours à des solutions  
URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/la-seine-un-axe-strategique-pour-les-chantiers-olympiques>

□ Haute qualité environnementale des constructions que sur le recours à des solutions logistiques propres et respectueuses du cadre de vie des Franciliens. Cet engagement concret participe à l'ambition de faire de ces Jeux un accélérateur de la transition écologique, en limitant au maximum le nombre de camions et en optimisant leur itinéraire.

En effet, pour la construction du Village des athlètes, plus de 500 000 tonnes de déblais devront être évacués en l'espace de 48 mois, sans compter les approvisionnements. Afin de limiter les nuisances et l'empreinte carbone du chantier – officiellement lancé le 4 novembre 2019 en présence du Premier ministre Edouard Philippe – la SOLIDEO et les différents constructeurs du Village se sont engagés à favoriser le réemploi des matériaux et à recourir le plus possible au transport fluvial. Sachant qu'une unité fluviale de 4 400 tonnes équivaut à 220 camions, l'utilisation du fluvial, qui émet plus de 5 fois moins de CO2 que le routier pour 1 tonne transportée, permettra d'éviter plus de 50 000 camions sur les routes d'Île de France !

Pour parfaire ce dispositif, un tapis-roulant devrait être installé pour acheminer les gravats des parcelles de travaux jusqu'à la Seine : l'équivalent de 4 600 allers-retours Paris-Tokyo d'émissions carbone pourra ainsi être évité.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris insiste : « La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques est une vitrine de la transition écologique qu'est en train de mener la France et se doit donc d'être exemplaire sur le plan environnemental. C'est la raison pour laquelle l'Etat régional incite les acteurs à développer le transport fluvial afin de limiter le nombre de camions présents sur les routes, au bénéfice des Franciliens. L'Etat y veille attentivement, notamment au sein du Comité des usages fluviaux ».

Pour Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO : "Le recours au transport fluvial dans le cadre des chantiers Olympiques s'inscrit dans la démarche poursuivie depuis la candidature de Paris 2024 de renouer avec la Seine. C'est, pour la Seine-Saint-Denis, l'occasion de retrouver ce magnifique paysage, et d'en révéler toute l'attractivité. Grâce à l'expertise de VNF et HAROPA-Ports de Paris, nous garantissons à travers le transport fluvial une maîtrise du bilan carbone du Village des athlètes, mais aussi des délais de construction. Nous livrerons en effet cet ouvrage emblématique à Paris 2024 au 1er mars 2024."

Pour Catherine Rivoallon, Présidente du Conseil d'Administration de HAROPA - Ports de Paris : "Alors que les JOP 2024 mettent la Seine à l'honneur, nous démontrons que les ports et le transport fluvial sont un levier remarquable de la transition écologique, au service de l'attractivité des territoires et du bien-être de ses habitants. C'est le sens de notre démarche la "Dessine la Seine" qui propose aux citoyens volontaires de participer à la construction de chantiers olympiques

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/la-seine-un-axe-strategique-pour-les-chantiers-olympiques>

□ notre démarche le Pari de la Seine qui repose sur cinq chantiers ambitieux préfigurant les ports de demain, avec des usages partagés et une logistique plus vertueuse. Ce partenariat avec la SOLIDEO et VNF en constitue une parfaite illustration et nous serons au rendez-vous pour mettre à disposition l'ensemble de notre réseau portuaire et nos solutions logistiques au service des JOP 2024."

"Ce chantier démontre de manière formidable que le transport fluvial a toute sa place pour répondre aux défis de la transition énergétique. Pour VNF, c'est évidemment une fierté de mettre notre réseau et notre expertise fluviale au service de la logistique des chantiers du futur Village Olympique et Paralympique. Pour VNF, comme pour l'ensemble des acteurs du fluvial, les JOP sont une opportunité de montrer les atouts du transport fluvial mais c'est aussi une obligation de performance et d'innovation pour répondre aux enjeux d'un tel événement. Le fluvial montre qu'il est au rendez-vous !" a assuré Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.

En plus du développement du transport fluvial, les moyens de limiter les congestions liées au transport routier seront examinés par une mission de coordination des itinéraires et des travaux que la préfecture de Seine-Saint-Denis a confié à la SOLIDEO, Plaine Commune et le département de Seine-Saint-Denis.